

LE COUVENT

Publication mensuelle à l'usage des jeunes filles.

7e année, No 4 — Avril 1892 — No 64 de la fond.

ABONNEMENT : 25 centins par an. Les abonnements datent du 1er janvier. — On est prié d'adresser toutes les communications concernant la rédaction et l'administration du *Couvent*, à F. A. BAILLAIRGÉ, Ptre, au Collège ohette, à Joliette, P. Q. Canada.

CHAMP LIBRE.

(4me article sur la vocation)

Paul avait un champ qu'il cultivait avec soin, en ce sens qu'il le labourait, lui donnait de bons engrais et des semences de première qualité.

Ce champ cependant ne rapportait presque rien. Et cela, parce que Paul ne se souciait pas assez des souches, des roches et des mauvaises herbes.

Pour arriver à la richesse, Paul n'avait donc qu'à enlever les obstacles c'est-à-dire à rendre son champ *libre*:

Il en est ainsi de notre âme par rapport à la vocation qui est la richesse par excellence.

Nous avons une vocation, mais *connaître* cette vocation, c'est une faveur d'en haut, et cette faveur Dieu ne l'accorde pas à celles qui s'en rendent *indignes*; il ne l'accorde pas à

celles qui encombrant leur cœur de souches, de rochers, et de mauvaises herbes, ne livrent point champ libre à sa divine action.

Les souches, ce sont les *mauvaises habitudes graves* qui se sont enracinées profondément dans l'âme.

Les roches, ce sont les fautes contre la *charité*, fautes qui nous appesantissent et nous tiennent attachées à la terre.

Les mauvaises herbes, ce sont ces mille et une fautes vénielles, parfaitement volontaires, qui sans être considérables en elles-mêmes, forment par leur multitude comme une forêt dont le feuillage épais fait obstacle aux chauds rayons du soleil.

Jeunes filles, soyez bonnes, soyez très bonnes. C'est le moyen de mériter la grâce de Dieu et en particulier la grâce de connaître votre vocation.

F. A. BAILLAIRGÉ, ptre.

IL Y A ENCORE DES SAINTS

Mlle Berthe Delcros de Mirman.

(1837-1886)

II

Dès lors, la jeune fille ne pouvait supporter la pensée du mariage. Un jour elle dit à un prêtre : « Oh ! moi, je ne me marierai jamais. »

Très jeune, elle avait été frappée par la lecture de l'Évangile où il est dit : « *Les vierges suivront l'Agneau partout où il ira.* » Elle répétait : Je veux rester vierge pour suivre l'Agneau. »

« A l'âge de vingt ans, écrit-elle, sans me confier à personne j'ignorais que j'aurais dû m'en ouvrir à mon confesseur — je me fiançai à JÉSUS, au pied de la statue de Notre-Dame du Parc. Je lui présentai mon âme, symbolisée par une rose blanche, et lui dis : « O MARIE, si JÉSUS me veut « pour sa petite épouse, faites que cette rose se « se conserve fraîche jusqu'à demain. » Le lendemain, la rose était fraîche, point flétrie comme les autres que j'avais offertes les jours précédents. Aussitôt je tressai une couronne de roses semblables, et me fiançai à JÉSUS, aux pieds de MARIE, plaçant une couronne entre ses mains, afin qu'elle la gardât pour mes éternelles noces au ciel, avec son divin Fils. Un peu plus tard, je fis le vœu de perpétuelle virginité. »

Mais dès le temps qui suivit sa première communion, Berthe avait compris la brièveté de la vie, et, continue t-elle, « je pensais qu'il ne fallait pas m'établir sur la terre. Je trouvais des charmes à penser à la mort, à assister aux offices funèbres. Le chant *Dies iræ* résonnait dans mon cœur comme une délicieuse harmonie. »

Elle aimait beaucoup les pauvres. « Volontiers, dit elle, dans l'occasion, je leur donnais le chocolat de mon déjeuner et, par mortification, je mangeais le pain sec.

« J'allais me confesser lorsque M. le Curé m'y invitait : — c'était tous les quinze jours — et, de plus, aux fêtes de la Vierge. Aussi, avec quel empressement je lisais le calendrier, pour savoir quand il y en aurait une ! Quelquefois, M. le Curé me permettait deux communions, ce dont j'étais bien contente.

« J'ai retrouvé dans mes papiers une consécra-

tion en vers, qu'à treize ans, je fis au divin Cœur de JÉSUS. La voici :

O mon très doux JÉSUS, je vous donne mon cœur ;
Placez-le dans le vôtre, aimable Rédempteur.
C'est dans ce Cœur aimant que je veux, loin du monde,
Vivre de cet amour qui me doit consumer,
Puiser force et courage, et d'une paix profonde,
A cette source pure, à jamais m'enivrer.
De cet aimable Cœur je suis la solitaire
Et j'enferme mon âme en ce doux oasis,
Jusqu'à l'heure où mes yeux se fermant sur la terre
S'ouvriront doucement pour voir le Paradis.

(A Suivre)

AMUSEMENTS MATHÉMATIQUES

(Pour le Couvent).

No. 10.

Les nombres qui sont divisibles par 3, considérés seuls, additionnés ensemble, ou multipliés l'un par l'autre, donnent, pour la somme, des figures dont leurs totaux ou produits sont composés des nombres divisibles par 3.

Soit le nombre 42 qui est divisible par 3, la somme 4 et 2 des figures dont il est composé est 6, qui lui-même est divisible par 3.

Soient les nombres 15 et 21 dont le total est 36, la somme des figures dont il est composé est également divisible par 3.

Soient enfin les nombres 9 et 12 dont le produit de la multiplication est 108, la somme des figures 108 est 9 qui est divisible par 3.

COROLLAIRE.

Il suit de cette propriété, que tout nombre dont la somme des figures est divisible par 3, est nécessairement lui-même divisible par 3.

••

Si la somme quelconque des figures d'un nombre est 9 ou qu'elle soit divisible par 9, ce nombre est lui-même

divisible par 9, et par 3, lorsque la dernière figure de cette somme est un nombre impair, s'il est pair cette somme est en outre divisible par 6.

Soit le nombre 81 dont la somme des figures 8 et 1 est 9, et finit par le nombre impair ; ce nombre 81 est divisible par 3 et par 9.

Soit le nombre 765, dont la somme des figures est 18, et finit par le nombre impair 5 ; ce nombre 765 est aussi divisible par 3 et par 9.

Soit le nombre 108 dont la somme des figures est 9 et finit par le nombre 8 ; ce nombre 108 est divisible par 3, 6 et 9.

Soit le nombre 774 dont la somme des figures est 18 et finit par le nombre 4 ; ce nombre 774 est divisible par 3, 6 et 9.

COROLLAIRE.

Il suit de cette propriété que toutes les fois que le nombre des figures d'un nombre quelconque est 9, si cette somme finit par un nombre impair, elle est divisible par 3 et 9 et si elle finit par un nombre pair, il est en outre divisible par 6.

Nota.--Le zéro est considéré dans cette propriété comme un nombre pair.

REMARQUES

Lorsqu'un des nombres ci-dessus est formé par 3 figures dont la somme est 9, il y a deux figures de nombre pair, ou toutes les figures sont impaires, et si la dernière est un chiffre pair, il est alors divisible par 18.

Si le nombre est formé de manière que la somme des figures forme 18, 32, 72, etc., et que la dernière soit un chiffre pair, il est divisible par 18.

Si dans les suppositions ci-dessus, l'on ajoute à ces nombres un zéro après l'unité, ce nouveau nombre sera divisible par 180, et par toutes ses parties aliquotes, savoir 90, 60, 45, 30, 20, 15, 12, 9, 6, 3, 2, 1. Si la figure qui précède le zéro, qu'on suppose toujours mis à la place de l'unité, est un nombre impair, le nombre ne sera pas divisible par 180, mais seulement par ses parties aliquotes.

Toutes les fois qu'un nombre quelconque est multi-

plié par 9, ou par un nombre divisible par 9, la somme des figures du produit est le nombre 9 ou un nombre divisible par 9.

Lorsque deux nombres divisibles par 9 sont additionnés ensemble ou multipliés l'un par l'autre, la somme des figures de leur addition ou de leur produit est toujours le nombre 9, ou un nombre divisible par 9.

Cette propriété particulière au nombre 9, vient de celui qui excède 9, s'exprime par 1 et 0, et que deux fois neuf font 10 et 8, 3 fois 9 font 20 et 7, etc., les dizaines et les unités étant réciproquement et successivement compléments de 9.

••
*•

N. B. — Ces deux amusements font suite aux deux, publiés dans le dernier numéro du COUVENT, et m'ont aussi été envoyés par Delle Amanda R..., de Montréal, Merci.

J. ALCIDE CHAUSSÉ.

Montréal, 27 Février 1891.

URSULINES DES TROIS-RIVIERES.

Délicieux d'exécution le programme de la séance donnée par les élèves des Ursulines des Trois-Rivières, à l'occasion des noces d'argent épiscopales de Mgr Laflèche, et des noces d'or de Mgr Caron.

JUBILÉ d'ARGENT.

Entrée..... Duo.....Silver Trumpets.....F. Viviani

ADRESSE A SON ÉMINENCE LE CARDINAL TASCHEREAU
Présentée par Mademoiselle Lamy.

Grand Chœur.....Mélons l'or et l'argent.....Auber

ADRESSE A SA GRANDEUR MONSIEUR LAFLÈCHE
Présentée par Melle J. M. Brulh.

TE DEUM } L'ange de l'Épiscopat.....H. Martel
DES ANGES } L'ange du diocèse des T.-R. J. Turcotte.

SILVER CHIMES.....Concert recitation
Avec accompagnement de Piano

TRIO.....*Die Italiensrin in Alger*.....Rossini
Par les demoiselles A. Charland, C. Rocheleau, M. Denoncourt; M. A. Gill, Bl. Brunet, R. Blais; A. St-Cyr, E. St-Cyr, Ev. Hart; Annette Belcourt, B. Paquin, M. A. Trudel; Eva Belcourt, G. Belcourt, G. Nobert, P. Duguay; C. Lebœuf, G. Hamelin, E. Hutchinson.

NOCES D'OR.

LA MESSE DU JUBILÉ.—RÉCIT ET CHANT
Par Delle C. Godin, avec accompagnement de harpe.

ADRESSE PRÉSENTÉE A S. E. MGR CARON
Par Delle C. Godin.

HOSANNA !.....Chœur des Vierges de Sion

UN JOYAU A LA COURONNE DES NOCES D'OR

Dialogue par les petites demoiselles S. Dufresne, J. Jester, V. Robichon, C. Duval, E. Bondy,
M. McKenna.

Opérette.....*Le Marché aux Roses*.....Bordèse

OFFRANDE DES CADEAUX ET LES BOUQUETS

Sortie.....*Grand Galop de Concert*.....Ketterer

A l'Œuvre et à l'Épreuve.

par LAURE CONAN.

Roman historique. L'auteur a poli et repoli son ouvrage, Pensées nobles, sentiments délicats, expressions heureuses, couleur locale respectée, cœur humain bien rendu; voilà ce que l'on trouve dans ce volume.

En vente au bureau de l'ÉTUDIANT : 52 centins, franc de port.

GYMNASTIQUE INTELLECTUELLE.

RÉPONSES AUX DIFFICULTÉS DE A PAGE 37.

1. Soupape (sou, pape).

2. J A V A
A D A M
V A S E
A M E N

3. Les principaux affluents de l'Outaouais sont : la rivière du Nord, la rivière Rouge, la Petite-Nation du Nord, la rivière du Lièvre, la Gatineau, la rivière Coulonge, la rivière Noire, la rivière du Moine, sur le côté nord-est ; la Petite-Nation du Sud, la rivière Rideau, la rivière Madawaska, la rivière Bonne-Chère, la rivière Petewawa, la rivière Mattawan, sur le côté sud-ouest.

4. Les lacs Supérieur, Huron, Erié, Ste-Claire et Ontario.

5. *Permettre* une chose, c'est la laisser faire en l'approuvant ; la *tolérer*, c'est la laisser faire quoiqu'on ne l'approuve pas, parce qu'il y aurait plus grand inconvénient de l'empêcher, ou, si on ne la désapprouve pas positivement, en se réservant de l'empêcher dès qu'on y verra de l'inconvénient ; l'*autoriser*, c'est la permettre en assumant la responsabilité qu'elle entraîne.

DR TH. OLIVIER.

6. Le tailleur habille et le filou déshabille.

Ont répondu :

| Mlles | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 |
|---------------------------------|---|---|-----|-----|---|---|
| Rose Olivier, Joliette | | | | | | |
| M. Dusseault, Les Ecureuils | | | " " | | | |
| M.-T. Biron, Montréal | " | " | " " | | | |
| V. Leprohon, Joliette | " | " | " " | " " | | |
| X. Y. Z, Upton | " | " | " " | " " | | |
| C. Dufresne, Ste-Genèv. de Bat. | " | | | | | |
| H. Thiboutot, Ste-Hélène | " | " | | | | |
| N. Laberge, Ste-Philomène | " | " | " " | " " | | |
| C. A. Reid, Ste-Martine | " | " | " " | " " | | |
| E. D'Amour, Ste-Philomène | | | " " | " " | | |
| E. Trembly, Mataux | | | " | | | |
| M. J. A. Gaudet, Farnham | | | | | | |

NOUVELLES DIFFICULTES

1. CARADE.

On casse mon premier et sur terre et sur mer,
En voiture, en bateau, comme en chemin de fer;
Bien des gens se le cassent même en politique ;
Un chanteur ignorant se le casse en musique.
Mon second fait du bruit aux quatre coins du monde,
Et le front inquiet, regardant à la ronde,
Le marin tremble en l'entendant,
Venir furieux, violent.
Dans mon entier, asile de prière,
Cœurs pieux et purs,
Entre quatre murs,
Prient pour les pêcheurs.
Mon entier est aussi
Petit journal très intéressant
Qui fait les délices
De l'étudiant.

N. L.

2. CARRÉ.

Un des apôtres, parent du Sauveur.
Animal se mouvant avec lenteur.
Idée favorite, jouet d'enfant.
Chasseur velu de l'Ancien Testament.

V. L.

3. ENIGME.

Dans un même logis deux frères sans se voir,
Jour et nuit demeurent ensemble ;
L'un en tout à l'autre ressemble,
Et tous deux ont même pouvoir :
Ils parlent sans avoir de langue.

E. V.

QUESTIONS.

4. Quelle est la ville la plus désagréable à habiter ?
J. A. GAUDET.

5. Je nais, et je vis exposé à la rigueur de toutes les
saisons. Devenu vieux, je suis battu, maltraité, même,
par ceux qui, bientôt, me devront tout. Ne peux-tu me
nommer ?
E. V.

6. Quelle est la mesure qui satisfait le moins ?
H. T.

BIBLIOGRAPHIE

La mère d'amour et de douleur ouvrage composé en latin par ANTOINE GIXNER, docteur en théologie, curé de Biberbach, traduit en français par M. TRUCHOT, ancien curé archiprêtre. — Chez Louis Vivès, 13 rue Delambre, Paris. Prix : 10 francs.

Les quelques pages que nous avons pu lire de ce livre nous ont fait la meilleure impression. La traduction a le mérite incomparable d'être extrêmement bien rendue ; la phrase est claire et dégagée.

Ce volume est riche des sentiments les plus délicats, des pensées les plus heureuses ; sur la dignité de la Vierge, « la Douleureuse Vierge », comme l'appelle notre auteur, dont les douleurs n'ont eu d'égal que le vif amour qu'elle nous a marqué, et celui dont son divin Fils l'a particulièrement honoré.

Mère d'amour et de douleur reflète les purs rayons d'une piété aimable et solide. La prétention et le recherche en sont bannies. Tout y plaît, car tout y est naturel. C'est un encens d'une agréable odeur, qui se répand au dedans et autour de nous, ainsi que fait l'humble violette au soir d'un beau jour d'été.

L'auteur procède sous forme de *considérations*, qui sont au nombre de soixante-dix. Chacune contient une partie du récit évangélique sur la vie du Sauveur et de son Auguste Mère, avec d'intéressants et très appropriés commentaires des saints Pères.

C'est une mine féconde pour un prédicateur. *Mère d'amour et de douleur* mérite aussi l'encouragement de nos couvents dans la bibliothèque desquels les bienveillantes directrices de ces maisons se feront un plaisir de lui donner une place d'honneur.

Ajoutons ici l'approbation de l'Ordinaire :

« Il est exempt de toute erreur en matière de foi utile et agréable. Nous le jugeons digne d'une presse d'or. »

On peut se le procurer en s'adressant au bureau du *Couvent*.

LE SOUVENEZ-VOUS.

Mar'Yvonne était la fille d'un pauvre pêcheur breton : elle avait perdu sa mère depuis peu ; et bien qu'âgée de dix ans seulement, elle avait fait sa première communion. Elle était bien jeune, Mar'Yvonne, pour avoir été admise à ce grand bonheur ; mais elle était plus sage encore que jeune, et le bon curé de la paroisse avait trouvé que cette fleur répandait déjà assez de parfum pour donner asile à Celui qui se plaît parmi les lis.

La cabane de sa famille était située non loin d'un petit village. Pendant que son père allait en mer jeter ses filets, Mar'Yvonne s'initiait aux labeurs de la ménagère, préparait un mince repas, et tâchait autant que possible de remédier à l'absence de sa bonne mère.

A peu de distance de la chaumière s'élevait un chalet somptueux, loué, pendant l'été, à quelque amateur des grèves solitaires. Cette année là, il était occupé par une famille très-riche, disait-on. Mais comme la fortune ne fait pas le bonheur, les domestiques ajoutaient que la douleur habitait le chalet. Car Mr. de B., leur maître, y avait amené sa jeune femme atteinte d'une maladie sur laquelle la science avait dit son dernier mot.

Mme de B... riche, belle, épouse d'un homme honorable, mère d'une ravissante enfant, se mourait peu à peu au milieu de son opulence.

Une bonne anglaise conduisait la petite fille sur la plage, ou sur les falaises pour la distraire de la monotonie qui l'entourait et l'enlever à l'atmosphère de tristesse que l'on respirait dans les brillants salons du chalet.

Diana de B... ne se lassait pas de ces promenades. Elle cherchait avidement les coquillages déposés sur le sable par le reflux et éprouvait un vrai bonheur à les apporter à sa chère maman.

Un jour en passant devant la cabane du pêcheur, elle aperçut Mar'Yvonne nu-pieds, donnant à manger à de petits poulets qui s'empressaient autour d'elle. Diana fut ravie de voir les poussins :

Elevée à la ville, elle ignorait complètement les détails de la vie rustique.

Oh ! les jolies petits ! s'écria-t-elle en se rapprochant, ne voudriez-vous pas me les vendre ?

Mar'Yvonne regarda de ses beaux yeux bleus la petite demoiselle à la robe blanche brodée, et répondit :

Pas encore, Mademoiselle, ces poulets sont trop jeunes pour être vendus.

— Mais s'il étaient gros je ne les trouverais pas jolis, répliqua Diana. Laissez-moi vous en acheter deux seulement.

— Ils mourraient, ma bonne demoiselle, car ils ont besoin de leur mère pour leur apprendre à chercher leur nourriture et pour les abriter lorsqu'il fait froid.

— Je les mettrai dans ma chambre, dans une cage où il y a des grelots dorés ; ou bien dans un beau panier garni de satin rose.

La bretonne sourit. Ils n'en mourraient que plus tôt, Mademoiselle, il leur faut le grand air, la liberté. Si vous y tenez, cependant, je vous en donnerai un, et si vous le soignez il vivra peut être.

Diana réfléchit un instant, puis reprit : Non je ne le veux pas, il souffrirait tout seul. Seulement je reviendrai souvent les voir en me promenant, et je leur porterai des gâteaux.

Oh ! s'écria Mar'Yvonne, riant de l'ignorance de la petite fille, les poulets préfèrent les graines que je leur donne.

Eh ! je ferai porter des graines par Ketty, ma bonne. Je veux qu'ils me connaissent, ces jolis poulets et qu'ils courent après moi comme après vous.

Les jours suivants Diana revint visiter Mar'Yvonne, les poussins, la cabane. Soit effet de la gentillesse et de la candeur de la Bretonne, ou le manque total d'enfants de sa condition, Diana se fit une amie de la fille du pêcheur.

La bonne anglaise, connaissant à peine quelques mots de français, n'apportait guère de surveillance à ce qui se passait dans la chaumière, pendant ces visites : le plus souvent elle s'asseyait sur les grèves où elle cherchait des coquillages pour sa jeune maîtresse. Du reste elle avait reçu de M. et de Mme de B... la permission de laisser Diana aussi longtemps qu'elle le désirait avec Mar'Yvonne.

Où as-tu donc ta maman ? demanda Diana à Mar'Yvonne dans l'un de leurs entretiens particuliers, je ne la vois jamais près de toi.

— Elle est morte, Mademoiselle, répondit la fille du pêcheur avec des larmes dans la voix.

— Morte ? répéta Diana avec un cri de douleur et d'étonnement. Elle est morte ?

Oui, Mademoiselle, il y a six mois !

— Mais une maman ne peut pas mourir ! s'écria Diana de B... avec une conviction effrayante dans sa bouche.

Oh ! ma bonne demoiselle, je le croyais comme vous ; parce que c'est si bon une mère, — et l'enfant éclata en sanglots — c'est si bon, qu'on ne peut croire

qu'elle s'en aille et laisse son enfant seule pour toujours ; mais c'est bien vrai, allez.

— Et sais-tu comment elle est morte, Mar'Yvonne ?

— Oh ! oui. D'abord elle se traînait pouvant à peine faire le ménage, et comme je l'aidais, c'est ainsi que j'appris à la remplacer un peu. Ensuite elle resta longtemps au lit et ne se levait que pour regarder la mer quand elle était mauvaise et que mon père était à la pêche. Puis le médecin dit qu'elle se mourait de langueur ; M. le curé vint et lui porta le bon Dieu pour la faire aller au ciel tout droit. Tous les pêcheurs de la côte l'accompagnaient afin de prier pour elle... et peu après elle mourut. Oh Mademoiselle, comme je l'aimais, ma mère !

Diana écoutait avidement les paroles de la Bretonne, ouvrant de grands yeux comme pour mieux saisir ce qu'elle disait.

Elle respira enfin et reprit : Mais elle était pauvre ta maman, Mar'Yvonne, et la mienne est bien riche.

— Oh ! Mademoiselle ce n'est pas ce qui empêche de mourir. Au château de Kermeur, la fille de M. le marquis était malade, on fit venir des médecins de Paris pour la soigner, et elle mourut tout de même.

Diana parut réfléchir, puis elle s'écria en tressaillant : Et tu n'as plus de maman ? tu n'as plus de maman pour jamais, Mar'Yvonne ?

— Oh ! si, reprit l'enfant de Bretagne, avec ce ton mélancolique et pieux qui, dans le malheur, recèle une foi vive. Avant de mourir, ma mère me dit qu'elle me laissait à une autre mère ; vous la connaissez, celle qu'on nomme la Mère des Orphelins ; cette mère que nous ne voyons pas, mais qui nous voit toujours elle : la Ste Vierge !

— La Ste Vierge ? Je ne sais ce que tu veux dire, Mar'Yvonne.

— Vous ne savez donc pas votre prière ? interrogea la Bretonne avec étonnement.

— Oh ! si, mais il n'y a pas de Ste Vierge, dedans.

— Et le dimanche vous allez bien à l'église ?

— Je vais au temple quand nous sommes à Paris.

— Et il n'y a pas un autel avec des fleurs, et une

Ste Vierge tenant un Enfant-Jésus dans ses bras ?

— Tu veux dire comme dans les églises ?

— Oui Mademoiselle.

— Il n'y en a pas au temple. Je ne vais pas prier dans les églises : Je suis protestante comme mes parents

— Oh ! s'écria Mar'Yvonne, vous ne connaissez pas, vous n'aimez pas la Ste Vierge !

— Et c'est la Ste Vierge qui est ta maman ?

— Oui, Mademoiselle. Elle l'était avant, mais elle l'est surtout depuis la mort de ma mère.

— Et où est-elle ?

— Oh ! je ne vois que son image dans la chapelle. La Ste Vierge est au ciel et c'est de là qu'elle me guide, qu'elle m'aide quand je me sens plus malheureuse. Je lui parle comme à une mère et elle m'écoute toujours.

Diana écoutait aussi avec une curiosité croissante.

— Et la Ste Vierge est la maman de tous les enfants qui n'en ont plus ? demanda-t-elle.

— Oui, si on la prie.

— Et tu la pries, toi, Mar'Yvonne ?

— Oh ! tous les jours et plusieurs fois. — D'abord quand je me lève pour qu'elle me garde de tout malheur, quand mon père est en mer et que la mer devient mauvaise ; et aussi pour ma mère morte ; puis encore quand je me sens triste ; après ma prière je suis toujours un peu consolée.

— Et si ma maman venait à mourir, reprit Diana, puisque la tienne est morte — Je n'aurais donc plus de maman ? s'écria-t-elle tout à coup.

— Oh ! si ; pour cela vous n'avez qu'à prier la Ste Vierge et à aller à l'église

— Que dis-tu Mar'Yvonne pour la prier ?

— Je vais vous le montrer, mais vous m'écoutez bien, parce qu'il faut respecter les choses saintes, comme dit monsieur le curé.

Et la petite paysanne se mit à genoux, fit le signe de la croix et d'une voix lente et recueillie recita le "Souvenez vous !"

(A Continuer.)

“German Syrup”

La plupart des médecins, bien renseignés, croient maintenant que la Phtisie est une maladie à *germes*.

En d'autres mots, au lieu d'être inhérente à la constitution, elle est causée par des animalcules innombrables qui vivent dans les poumons et les rongent comme les chenilles rongent les feuilles des arbres.

UNE MALADIE A GERMES

Le flegme que l'on crache contient ce qui a été rongé sur les poumons, chez les personnes atteintes de Phtisie. Ces *bacilles* microscopiques, ou les germes, ne sont pas visibles à l'œil nu et s'introduisent dans le corps par les aliments que l'on prend, par l'air qu'on respire et par les pores de la peau. Puis ils se mêlent au sang et s'introduisent finalement dans les poumons auxquels ils adhèrent et où ils se propagent avec une rapidité alarmante,

Le *German Syrup* les en détache, les fait mourir, les fait sortir du système, guérit les plaies qu'ils ont causées, nourrit et soulage les malades en peu de temps et si efficacement, qu'ils ne sont plus exposés aux attaques des *bacilles*, et se rétablissent parfaitement.

G. G. Green, Woodbury, N. J., et Toronto, Canada.

Les HOMONYMES SIMPLES de la langue française sont en vente aux bureaux de la FAMILLE, etc. Broché 30 centins, relié 50 centins.